

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-63

DIRECTEUR

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Sarrail au Camp

Une journée avec le commandant des armées d'Orient

Georges-Bazile publie dans les Annales de cette semaine la traduction d'un intéressant article sur le général Sarrail, qu'écrivit Georges Renwick, le correspondant spécial du Daily Chronicle à Salonique.

A l'heure où le grand officier français vient d'être chargé du commandement suprême des forces alliées en Orient, cet hommage d'un écrivain anglais est particulièrement significatif.

Nous en donnons ci-après les principaux passages :

Il est petit de taille, mais sa silhouette se découpe nettement, droite et militaire. Agé de cinquante-neuf ans, il paraît un moins dix ans plus jeune, en dépit de sa moustache grise et de ses cheveux blancs qu'il porte en arrière d'un front haut, presque aussi blanc. Mais son visage a la mobilité de celui d'un jeune homme, quand il parle, et il y a une étrange attraction dans ses yeux bleus clairs, brillants et vifs.

Il va parlant sans se faire remarquer, portant une uniforme kaki sans aucune décoration ni autre marque que les trois étoiles sur sa manche.

... Et c'est ainsi que je fus assez heureux de passer une journée avec le chef des armées d'Orient.

A la porte du quartier général, un vieux guerrier de France se dresse et salue.

— Ah ! s'écrie Sarrail, prenant le vieux soldat par le bras, vous êtes des fusiliers marins ?

— Oui, mon général.

— Vous étiez à... ? Oui ? Et ça va, là-bas ? Vous n'avez pas à vous plaindre ? Alors, c'est parfait. Bonjour !

Bonjour, mon général.

La voiture traversa les rues étroites, bondées de soldats, et plus qu'à moitié obstruées par les voitures de transport. Bien-tôt, nous fûmes à quelque part en dehors de Salonique, et le général eut l'idée de se rendre à une des boulangeries de l'armée. Nous inspectâmes les vastes tentes avec leurs foyers immenses, et les boulangers affairés, rus jusqu'à la ceinture, et comme le général prenait un pain au hasard, au milieu des milliers alignés sur les rayons comme si c'était des livres, le sous-officier qui commandait là s'avança pour le saluer.

— Alors, ça marche, maintenant ? Combien de fours ? Quarante-huit ! C'est bon. Et le pain pour la soupe ? Ah ! c'est ça ! Et il goûta un autre pain.

Dans toutes ces grandes tentes, ruches bourdonnantes, rien n'échappe aux yeux du général. Il s'inquiète des heures de travail des hommes, de l'eau qu'ils emploient et de maintes autres choses.

— Vous pouvez fournir à cent mille hommes maintenant, je suppose ?

— Oui, mon général !

— C'est merveilleux. Ça n'allait pas si bien que ça la dernière fois que je suis venu, hein ? Enfin, — et il accompagne ces mots d'un sourire, — ça va très bien maintenant. Merci, bonjour !

Une poignée de main fut échangée et le général sortit.

Une sentinelle, à un tournant, salue : — Ah ! vous êtes du... ? régiment, morne ? dit le général. Alors vous étiez à BelFORT ? Vous avez été blessé ?

— Oui, mon général, au genou.

— Et vous êtes sûr que vous pouvez marcher convenablement, maintenant ?

— Parfaitement, mon général.

— Alors, c'est parfait. Bonjour.

— Au revoir, mon général !

Et il en est ainsi dans toute l'armée française. Il y existe un sentiment charmant d'amitié, de camaraderie, non seulement entre les officiers, mais entre les officiers de tous grades et les hommes.

Et ainsi l'inspection continue de toutes choses, petites et grandes, d'endroits en endroits. Enfin : « Au bureau ! » Et de nouveau la voiture s'élanche le long des routes poudreuses, à travers l'atmosphère chargée de poussière et les rues en serpent.

Au quartier général, où jadis un commerçant grec faisait des affaires, la garde s'avance et la trompette retentit. Le général se rend à une autre partie de son travail, à sa table, couverte de cartes et de rapports. Il y a des messages à envoyer, des dépêches à lire et à considérer ; il y a mille et une interruptions au sujet de mille et une choses différentes.

Les cartes, les cartes énigmatiques doivent être étudiées — certaines cartes dont les noms sont en grec, d'autres dont la moitié des noms sont oubliés, d'autres encore en complet désaccord au sujet de l'altitude des diverses hauteurs. — Cependant, au milieu de tout ce labyrinthe de choses, le cerveau du général reste frais et alerte ; une difficulté d'un membre de l'état-major est résolue en un mot ou un travail accompagné d'un sourire ; dans tout passe le rayon de soleil encourageant de la bonne humeur du général.

GEORGE RENWICK.
(Traduit de l'anglais par GEORGES-BAZILE.)

LE FEU

Vers minuit, commencement d'incendie dans un garage d'automobiles, servant d'atelier de réparation, rue de Biennes, 158. Le feu a été éteint assez rapidement. La carrosserie de deux camionnettes militaires automobiles a été détruite. On ignore les causes de cet incendie. M. Leriche, commissaire de police informe.

A 23 heures, commencement d'incendie dans un magasin de café, 84, rue du Dessous-des-Berges. Rapidement éteint par les pompiers. Peu de dégâts.

CEUX DE LA "17" Le Général veut expliquer

Nos bons amis du Populaire du Centre nous ont fait l'honneur de reproduire notre récent article sur les « Bleus errants ».

Cela leur a valu du général Davignon la réponse que voici :

Monsieur le Directeur du Journal « Le Populaire du Centre », Limoges.

Le numéro du 19 janvier du « Populaire du Centre » a reproduit dans sa chronique locale sous la rubrique « Inimaginable », un article du journal « Le Bonnet Rouge », absolument inexact d'ailleurs, mais de nature à induire en erreur l'opinion publique sur les dispositions arrêtées, à des fins militaires, en vue de l'incorporation des jeunes soldats de la classe 1917, destinés aux dépôts d'infanterie de Génét.

Convocés régulièrement dans cette place pour y être incorporés, habillés, équipés et armés, ces jeunes soldats ont été dirigés ensuite sur Limoges pour y occuper les casernes qui leur avaient été attribuées dans cette place, les casernes de Génét ne présentant pas une contenance et des conditions d'installation suffisantes pour les recevoir.

Tout avait d'ailleurs, été prévu pour leur installation provisoire, pendant leur court séjour à Génét, soit dans les casernes, soit par billet de logement chez l'habitant, après entente avec l'autorité militaire et la municipalité.

Il n'y a donc eu, ni surprise, ni erreur de direction, mais simplement mise à exécution d'un plan général arrêté à l'avance et appliqué aux jeunes soldats des dépôts de toutes armes de la 12^e région, qui après avoir rejoint leurs dépôts pour y être incorporés, ont été dirigés sur les casernes des villes de garnison qui leur étaient réservées.

Je vous prie d'insérer la présente lettre dans votre plus prochain numéro, à la même place que l'article du « Bonnet Rouge » que vous avez reproduit dans votre numéro du 19 janvier, bien qu'il vous fut facile de savoir, étant sur place, que les jeunes soldats attendus à Limoges, ou leurs casernements étaient préparés depuis le mois de décembre dernier.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le général commandant la 12^e région, DAVIGNON.

Est-il besoin de dire que nous n'en avions pas, particulièrement, au général Davignon, que nous n'avons pas l'avantage de connaître ?

Il nous semblait piquant d'opposer aux ridicules notes à la presse qui précèdent l'appel de la classe 17, la réalité toute simple et toute nue.

Le général Davignon nous répond : « Tout était prévu ; c'est intentionnellement qu'on a promené les bleus de la 17 de ville en ville ; on n'a fait qu'exécuter un plan général... »

C'est pour le coup que l'aventure pourrait nous paraître « imaginable » si nous n'avions appris à connaître l'administration militaire.

Le général commandant la 12^e région a raison : il s'agit bien d'un plan général.

Si, en fait de lit ou de tisane chaude on n'a offert, en bien des endroits, à nos bleus, pour les remettre de leur premier voyage, qu'un peu de paille plus ou moins fraîche, c'est parce qu'il fallait procéder ad-mi-nis-tra-ti-ve-ment. Voilà.

Le plus court chemin de Paris à Limoges, c'est celui qui passe par Guéret ; voyez plutôt la carte. Et pour initier du premier coup les nouveaux appelés aux joies du métier, on leur démontre que notre armée nationale s'embarrasse encore des formalités stupides du temps de paix.

L'incident est de peu d'importance ; nous l'avions dit. Mais il illustre merveilleusement le travail de cette bureaucratie qui annihile toutes les forces vivantes du pays.

Il est un dicton courant : quand une chose est trop embrouillée, ou incompréhensible, on dit : « C'est militaire ! » Hélas ! nous payons cher la faute d'avoir eu des paperasseries quand il nous aurait fallu des chefs !

J. G.

Encore des visites !

Malgré les prescriptions rigoureuses de la loi du 17 août (Loi Dalbiez) et les interprétations successives qui lui ont été données, les auxiliaires sont soumis dans le Gouvernement Militaire de Paris à une nouvelle visite générale.

On se demande en vain les motifs qui ont dicté une mesure aussi illégale. La plupart des auxiliaires ont été visités 7 ou 8 fois et leur dernier passage devant le Conseil de Réforme remonte à deux ou trois mois au maximum. Ils étaient en droit d'espérer que leur statut ne serait modifié que par une disposition législative et l'obligation nouvelle leur apparaît comme une véritable brimade.

A la 20^e Section de S. E., les visites vont avoir lieu prochainement.

A la 22^e Section d'Infirmiers, quai de la Rapée, ainsi qu'à la 23^e Section de C.O.A., à Latour-Maubourg, elles ont déjà commencé. On procède par journées et on règle habituellement le sort de chacun.

Ne pourrait-on rappeler les chefs de dépôt au respect des règlements et mettre un terme à l'arbitraire des décisions qu'ils arrêtent.

Vers la Justice Fiscale L'Impôt sur le Revenu Les devoirs des contribuables

L'impôt général sur le revenu est applicable à partir de 1916.

Cette réforme démocratique, qui fut si violemment combattue quand M. Joseph Caillaux la présenta, est apparue, à la lumière sanglante de la guerre, comme une nécessité de salut public.

On l'a donc réalisée partiellement et c'est cette année que l'impôt nouveau est applicable.

Le ministre des finances publie ce matin dans le Journal Officiel le règlement d'administration publique relatif à l'application de la loi nouvelle. M. Ribot a accompagné ce règlement d'une notice explicative indiquant à chaque contribuable ses obligations.

Et d'abord, qui est astreint à l'impôt nouveau ?

L'impôt est dû chaque année par les personnes dont le revenu net total, après application des déductions stipulées par la loi pour charges de famille, a dépassé pendant l'année précédente la somme de 5.000 francs.

Ces collectivités diverses (établissements publics, établissements d'utilité publique, associations, sociétés, etc.) n'y sont pas soumises ; mais bien entendu les membres des sociétés de toute nature doivent comprendre dans le décompte de leur revenu personnel, pour l'établissement de l'impôt, leur part des bénéfices dans les opérations de ces sociétés.

Voici maintenant la définition du revenu imposable :

Le revenu imposable est formé par le produit net des différentes sources de revenus, gains et profits dont dispose chaque contribuable, sous déduction, d'une part, des frais et dépenses qui grèvent spécialement chacune de ces sources, et d'autre part, nous savons, d'après l'énumération contenue dans la loi : les intérêts de dettes et emprunts, les contributions directes et taxes assimilées, les pertes résultant d'un déficit d'exploitation dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale.

Les revenus dont il est fait état pour l'établissement de l'impôt sont ceux qui ont été réalisés au cours de l'année précédente.

Pour 1916, en particulier, l'impôt portera sur les revenus réellement acquis au cours de l'année 1915. Si donc, pendant cette dernière année, les revenus d'un contribuable ont diminué pour une cause quelconque et

notamment par suite de la guerre, l'intéressé tiendra compte de cette diminution lorsqu'il produira sa déclaration. Les sommes qu'il n'aura pas touchées en 1915, même si elles sont susceptibles de l'être ultérieurement, soit pendant, soit après la guerre, pourront ne pas être comprises parmi les revenus déclarés. Mais, dans le cas où elles seraient encaissées au cours de l'une des années suivantes, elles devraient être reprises dans la déclaration des revenus de cette année.

Chaque chef de famille est imposable pour ses revenus personnels et pour ceux de sa femme, sauf dans le cas où celle-ci, étant séparée de biens, ne vit pas avec son mari.

Il est également imposable pour les revenus personnels de ses enfants et des autres membres de sa famille vivant avec lui, à moins qu'il ne préfère demander que ceux-ci ne soient traités comme des contribuables distincts.

Mais des avantages sont accordés aux personnes chargées de famille :

Si le contribuable est marié, il a droit à une déduction spéciale de 2.000 fr. sur son revenu total.

S'il a des personnes à sa charge (ascendants âgés de plus de soixante-dix ans ou infirmes, descendants ou enfants recueillis, âgés de moins de vingt et un ans ou infirmes), le bénéfice d'autre part d'une déduction de 1.000 fr. par personne jusqu'à la cinquième et de 1.500 fr. par personne en sus de cinq.

Chaque contribuable n'étant passible de l'impôt que si son revenu total excède 5.000 francs, après application préalable des déductions qui viennent d'être indiquées, il s'ensuit qu'en fait, un contribuable marié n'est imposable que si son revenu réel dépasse 7.000 fr., lorsqu'il n'a aucun personnel à sa charge ; 8.000 fr., quand il a un enfant mineur ; 9.000 fr. quand il a deux enfants ; 10.000 francs, quand il a trois enfants, et ainsi de suite.

Le contribuable a encore, à raison de ses charges de famille, à une atténuation de taxe. Le montant de leur cotisation, calculée d'après le tarif égal, est réduit de 5 p. 100 pour une personne, de 10 p. 100 pour deux personnes, 20 p. 100 pour trois personnes et ainsi de suite, chaque personne au delà de la troisième donnant droit à une nouvelle réduction de 10 p. 100, jusqu'à concurrence d'une réduction maximum de 50 p. 100.

La notice dit ensuite comment l'impôt est calculé, et comment doit se faire la déclaration ; nous y reviendrons.

EN PROVINCE Embusqués comme agents

La population de cette grande ville normande n'est pas plus révolutionnaire qu'une autre, mais elle n'aime pas les agents. Elle tient les sergents de ville dans le plus parfait mépris. Elle a horreur des gardiens de la paix.

Aussi le commissaire spécial a-t-il du mal à recruter des agents. Personne ne veut encourir le mépris public ; personne, en cette ville, ne veut être agent. Le commissaire dut, pour trouver des collaborateurs, faire passer des annonces dans les journaux de la ville. On pouvait lire aux petites annonces du X-Eclair ou du Petit X., des appels comme celui-ci : « On demande des agents cyclistes, s'adresser au commissariat spécial. »

Par le moyen des annonces, le commissaire put trouver quelques agents cyclistes. Mais il se trouva dès lors en face d'une autre difficulté : aucun des gaisards qui se présentaient ne consentait à revêtir l'uniforme de gardien de la paix.

— Etre agent, passe encore ! Il faut bien vivre. Mais porter l'uniforme, jamais !

Ni la douceur, ni la violence n'eurent raison de ces réfractaires. Le commissaire, cependant, se montra bon enfant ; il alla jusqu'à porter à cinq francs, au lieu de quatre francs cinquante, la solde journalière de ceux des agents cyclistes qui consentaient à circuler en uniforme. Il n'y eut rien à faire. C'est tout au plus si deux ou trois ébriés particulièrement cupides se laissèrent tenter par cette pièce de dix sous supplémentaire.

Aux sergents de ville se passer d'agents. Le commissaire décida l'autorité militaire à lui en fournir. Ce n'est plus cent sous qu'on offrira aux citoyens normands qui consentaient à être agents et à porter l'uniforme de sergent de ville. Pour trouver des agents, en effet, on mobilisa dans leur ville même, comme gardiens de la paix, un certain nombre de commerçants, tout heureux d'échapper ainsi aux dangers du front, et aux ennuis du dépôt.

Et c'est ainsi que certains négociants de ce grand port de Normandie ont réalisé une forme nouvelle et imprévue de l'embuscade : ils se sont embusqués comme « flics ».

Ce système aura peut-être, cependant, un inconvénient. On ne voit pas très bien, en effet, comment ces dignes commerçants pourront passer à tabac des amis ou des clients — et ne chercheront-ils point trop à concilier police et... affaire ?

Ce qui passe...

Estimant, à juste raison, qu'ils étaient minables, loqueteux et déteints, le Préfet de police a ordonné l'enlèvement des drapeaux dont la population parisienne avait décoré ses fenêtres lors de la mobilisation.

Pauvres drapeaux ! Que de souvenirs déjà dans leurs plis défranchés.

L'enthousiasme des premiers jours, puis les heures sombres de la marche de l'ennemi sur la capitale, la victoire de la Marne, la fin de l'odieuse cauchemars...

Gardez pieusement dans un coin de l'appartement ces pauvres oriflammes que les événements ont estampillé reliques nationales.

Et souhainnez de les voir bientôt remplacés par leurs cadets tout frais et tout pimpants.

Car il ne faudra pas qu'il y ait à Paris une fenêtre vierge de son drapeau le jour où la dernière signature aura été apposée sur le traité de la paix victorieuse.

Depuis hier, le bureau des omnibus de la place de la Bourse est tombé sous le poids d'émoussés. A deux heures il ne restait plus debout que le panneau du fond sur lequel on pouvait lire encore : Défense de...
...
Quel curieux livre ; si les planches vermoulues parties pour le chantier des démolitions pouvaient écrire leurs souvenirs.

Le bureau d'omnibus de la Bourse était le monument de Paris où se sont donnés les plus nombreux rendez-vous.

Rendez-vous galants de grisettes et d'horizontales, rendez-vous extra-conjugaux, aux bouquets de fleurs de violettes et de lilas fleurant l'adultère, rendez-vous de boursiers jonglant avec les chiffres et les millions, rendez-vous des pieds-humides et portant sous le bras la serviette bourrée de frites cotées de un à cinq sous et d'hommes politiques graves échafaudant la condamnation du prochain ministre, rendez-vous des camelots et des crieurs de journaux.

Toutes les classes de la société ont passé par le bureau de la Bourse.

Et en voyant charger sur la charrette le vieux banc de la salle d'attente, le revoilà assis dans la place du coin, Victor Hugo attendant l'ombilic de Passy et cherchant les rimes de l'Art d'être grand-père.

De tout cela, il ne reste plus qu'un peu de poussière, la grande et immortelle poussière du temps.

Ch. B.

Les Curés imposteurs

Maladroitement, la "Croix" se mêle de la défense

La deuxième audience de la Cour d'appel correctionnelle de Grenoble a été occupée par le réquisitoire de M. l'avocat général Desplan.

Réquisitoire très modéré du reste qui a conclu par la demande de confirmation pure et simple du jugement de première instance.

Au cours de son éloquent discours le magistrat n'a pas manqué de regretter de ne pas voir poursuivi le curé Charvet pour subornation de témoin, délit nettement caractérisé, comme je le faisais remarquer hier, par le fait d'avoir menacé d'excommunication des témoins à charge s'ils ne consentaient pas à revenir sur leurs premières déclarations.

Cette partie du réquisitoire inspire à la Croix les réflexions suivantes :

L'avocat général, qui a surtout parlé à côté de la question s'est appesanti sur la question de l'excommunication qui frappe les auteurs et les auteurs des poursuites contre les clercs devant les tribunaux civils. Il a lu « in extenso » le « Motu proprio » de Pie X sur cette question et a fait l'indignation en face du prétendu mépris que ferait le Pape de l'autorité de la magistrature française.

Et la Croix ajoute naïvement :

Il est vrai que nos modernes magistrats ignorent que l'Eglise, société complète, a elle aussi, ses tribunaux, et qu'il est tout naturel qu'elle demande que ceux de ses clercs soupçonnés de faute soient tout d'abord cités à sa barre. Ajoutons que, s'il est en effet ainsi dans le cas présent, on n'aurait vraisemblablement contre le curé de Montalieu un grand délit de l'union sacrée.

Pour cette fois, nous sommes tout à fait d'accord avec la Croix et nous sommes entièrement persuadés qu'un tribunal ecclésiastique n'aurait pas manqué d'acquiescer le curé de Montalieu en supposant même qu'il l'ait poursuivi.

Mais je trouve vraiment délicieuse cette prétention des prêtres à se mettre en dehors du droit commun.

Il y a eu des curés voleurs, il y a eu des curés assassins, aujourd'hui même il y a sous les verrous, un vicair, inculpé d'avoir tué son curé.

Je pose à la Croix cette question. Supposez qu'un individu quelconque soit menacé de mort par un prêtre. Il est en état de légitime défense. Tranquillement il sort de sa poche son brownie et brûle la cervelle du frocard assassin.

Ce brave homme sera-t-il, lui aussi, frappé d'excommunication ? Si oui, et s'il veut éviter les flammes de l'enfer, il n'a donc plus qu'un moyen : se laisser simplement tuer par son agresseur.

Hélas ! je crois que bien des gens pensent comme moi et qu'ils préféreraient subir l'excommunication, fut-elle majeure, plutôt que de perdre la vie.

Pour en revenir au curé Charvet, remarquons que deux de ses supérieurs, MM. Mignot, archevêque d'Albi et Quilbérin, évêque de Limoges, ont désavoué les théories du curé de Montalieu, disant qu'il ne fallait pas, à la légère, dire que la guerre est le châtiment des péchés de la France, car, si la France est coupable, d'autres nations le sont également.

Voilà donc deux princes de l'Eglise qui, s'ils avaient siégé au tribunal dénoncé par la Croix, auraient condamné le curé Charvet.

La Cour de Grenoble rendra jeudi son arrêt.

Charles BOURG.

APRÈS ETCHEVERRY Ledieu et Menu sont graciés

On se rappelle que le Bonnet Rouge et la Ligue des Droits de l'Homme ont pris en main la cause des forçats évadés qui, comme Etcheverry, sont revenus en France, de leur plein gré, ou sur l'invitation de leurs consuls, pour défendre leur patrie.

M. Poincaré vient de gracier Victor Menu et Louis Ledieu.

Le premier avait quitté la Colombie où il était parvenu à vivre honoré ; dès son arrivée en France, il fut arrêté, avant même d'avoir pu contracter un engagement.

Le second avait conquis au Vénézuéla une situation enviable ; sans hésiter, il y avait renoncé pour venir combattre. Evacué du front, il allait y retourner quand une dénonciation le fit jeter en prison.

Nous en avons signalé d'autres ; pour les autres aussi nous demandons grâce.

LA GUERRE

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

Aucun événement important à signaler.

Dans les Balkans

Et gouvernement monténégrin se justifie

Rome, 23 janvier. — Le consul général de Monténégro à Rome a communiqué la dépêche suivante, qui lui a été adressée de Brindisi par le président du conseil du Monténégro, M. Mouchekovitch :

En raison de la persistance de quelques commentaires sur la dernière phase de la guerre au Monténégro, il est utile de rendre public le échange de communications avec les autorités militaires autrichiennes était obligatoire des deux côtés, après la chute des positions de Lovcen que nous avions espéré éviter, et après l'entrée de l'ennemi à Cetinje.

Les démarches pour une suspension d'armes visaient uniquement à gagner du temps, à accélérer la retraite et l'évacuation vers Podgorizza et Scutari et à éviter que l'on mit des entraves aux troupes serbes de Podgorizza et Scutari se dirigeant vers Alessio et Durazo.

De cette manière, il est certain que les troupes autrichiennes furent retardées dans leur marche en avant d'un mois une semaine.

Les journaux font, en général des appréciations erronées, mais les personnalités les plus graves compétentes pourront renseigner bientôt le public sur la vérité des événements qui se sont déroulés dans le Monténégro, et sur lesquels le public a été malheureusement très mal renseigné.

L'armée monténégrine commandée par l'ancien président du conseil le général Vukobitch, continue à lutter contre l'ennemi, dans le but de se joindre à l'armée serbe.

Ermée monténégrine repousse les Autrichiens

Rome, vendredi. — Reçu le 23. — Le correspondant de l'Agence Nationale à Saint-Jean-de-Medua dit que le général Martinovitch, qui commande l'armée monténégrine, a repoussé les Autrichiens à Berane.

Le Front russe

En Bessarabie

Zurich, 23 janvier. — Suivant la Gazette du Mat à Berlin, une nouvelle et grande bataille aurait lieu en ce moment-ci sur le front de Bessarabie. L'acharnement serait égal de part et d'autre. L'acharnement de nouveaux régiments sont lancés dans l'attaque, et les pertes sont énormes des deux côtés.

Le journal ajoute qu'une partie des premières lignes allemandes a été occupée par les troupes russes.

Devant Erzeroum

Odessa, 22 janvier. — On annonce de Tiflis que les Turcs marquent une très grande activité sur

trois points du front du Caucase : près d'Oilly, à plus de cent kilomètres de la mer Noire, sur les bords du lac de Van et dans la région de Schachtabouk et de Mianoudah, au sud du lac d'Ourmia nord de la Perse.

Des combats acharnés se sont livrés dans la région d'Oilly où les Turcs ont subi des pertes énormes. La bataille qui commença le 10 janvier s'est développée et elle bat son plein, en ce moment.

Un épais brouillard règne sur tout le front d'Erzeroum.

Ea Grèce menacé de famine

Athènes, 23 janvier. — Selon des informations officielles recueillies par la Presse, le stock de blé qui se trouve actuellement dans les dépôts de la Banque Nationale de Grèce ne peut pas nourrir le pays pendant plus d'une semaine. D'après les calculs faits par les autorités compétentes, le stock de blé destiné à la consommation de l'armée ne pourrait suffire également que pour une semaine.

Cette menace perpétuelle d'une disette énerve la population au plus haut point ; les commentaires de journaux à ce sujet, en dehors de toute question politique, témoignent de cet état d'esprit.

Faits divers

Suicide

Cette nuit, le nommé Vincent Victor, âgé de 67 ans, journaliste, demeurant 9, rue Zacharie, a été trouvé pendu dans sa chambre. M. Melin, commissaire, informe.

Collision d'auto

A neuf heures du matin, à l'angle des rues de Richelieu et du Quatre Septembre, l'auto 9062 et appartenant à M. Schulmann, rue du Sentier, est entrée en collision avec l'auto-panneau 1408-G-3. M. Louis Bescherelle, 58 ans, lieutenant d'administration au service de l'hôpital St-Jean de Dieu, y a été tué, qui se trouvait dans cette voiture a été très gravement blessé.

SOUS NOTRE BONNET

L'Action Française m'a ouvert les yeux...

« L'Action Française m'a ouvert les yeux... », voilà la phrase qui revient à chaque instant dans les lettres que le journal royaliste s'adresse et qu'il signe « un curé de Palaras-les-Flots » ou « un retraité de Barbentane » ou « un fraudeur de Monssimproules. »

Domage que l'Action Française n'ouvre pas aussi les oreilles ! Maurras en aurait profité.

EN BELGIQUE (AOUT 1914)

Le Train sous la Mitraille

AUX ÉCOUTES

Le Déserteur

Combien est-elle douloureuse, l'histoire du canonier Monnoyeur.

Une première fois, il déserta durant trois mois. Sa compagnie ne recevait pas d'allocation et ses deux enfants se trouvaient malades. Il vint travailler pour eux. Deux ans et trois mois de travaux publics lui furent infligés.

La cause de son acte plaçant en sa faveur, la peine ne fut pas exécutée. Il partit simplement pour le front. Dix mois il y resta, puis, malade revint à Valenciennes. Là, le pauvre diable qui ne put jamais bénéficier d'avoir un lit à lui, trouva diablement plus simple d'aller coucher chez lui. Tous les matins, avec une ponctuelle régularité, il rentrait à la caserne. Mais il partit un soir avant l'appel et ne répondit plus à son nom. Une deuxième fois, il se vit porté déserteur. Trois ans de travaux publics vont expier ce crime.

Pourtant, en bonne foi, est-ce une dévotion, cela ? Il me semble que non, encore moins même qu'à sa première escapade. La latitude d'aller coucher chez son y'a-t-il point une faveur dont tout le monde a le droit ? Et pour cette faveur, il faut payer, alors que Monnoyeur ne travaillait pas, il n'avait rien à offrir à la caserne, le paiement va tomber sur lui, inexorable. Non, ce n'est pas possible. Un juge militaire va se trouver qui absoudra le canonier Monnoyeur, malade et père de deux enfants.

Je ne félicite, d'ailleurs, pas celui qui dénonce et fit ainsi condamner cet homme.

Fanny Glar.

PARIS RÉTROSPECTIF

Le Père Duchêne et les Loyers

Voici en quels termes le Père Duchêne parlait des loyers.

« A propos des pauvres bourgeois de patriotes que les propriétaires veulent jeter à la rue. Ce n'est pas assez d'avoir supporté la faim, d'avoir versé son sang, d'avoir vu sa honte : il nous restera trois années à payer. Depuis plus de six mois, nous ne faisons rien, nous ne vendons rien ; avec quoi paierons-nous les trois termes ? »

« Nous ne paierons pas ! Les marchands d'argent auront beau faire ; c'est en vain que les baillifs travailleront nuit et jour que les tribunaux condamneront depuis le lever de l'aurore jusqu'à la nuit close. »

« Nous ne paierons pas ! On ne tire pas de l'huile d'un mur, on ne fera point sortir des caisses vides de la France épuisée, les quatre milliards de loyers dont se gorge annuellement le parasitisme du capital ! »

« Nous ne paierons pas ! Les propriétaires, millions d'âmes qui forment le milliardaire du bourgeois, ne s'assiedent au billard et au théâtre. Nous sommes donc dix-neuf cent mille que les lois, les lois menacent, comme le comble ! »

« Et bien ! la propriété s'y prendra comme elle voudra ; on ne met pas à la porte dix-neuf cent mille hommes, on ne chasse pas de leur logis dix-neuf cent mille hommes, on ne vend pas les meubles, on ne consomme pas la ruine, on ne brise pas l'existence de dix-neuf cent mille hommes. Qu'on l'essaie, si on l'ose ! »

« On ne l'essaiera pas ! On ne l'essaiera pas, parce que ce serait tuer le commerce épuisé déjà, détruire à jamais le crédit ébranlé, et plus encore que par ce que ce serait le plus sûr moyen de faire sauter comme une mine, d'capitalistes, cette propriété qui vous est plus chère, nous le savons, que l'honneur lui-même et que la patrie ! »

« On ne l'essaiera point, non par humanité, mais par prudence ! (16 novembre, en 79) »

« On lit des choses bien curieuses dans les journaux allemands qui, avant la guerre, étaient si peu divertissants. »

« Le *Berliner Tageblatt* commence un article sur les déchets en ces termes : « La haute valeur économique des vieux os et des chiffons (de papier) ? est encore ignorée de la majorité de notre population. En ce temps de guerre, la graisse, la glycérine et la colle, que l'industrie sait extraire des os, ont pour l'utilisation militaire une importance inappréciable. » Mais ce n'est pas tout. La graisse, la glycérine, la colle, extraites des vieux os, il y a encore moyen d'en retirer de la farine... d'engrais... qui rend les services les plus précieux à l'agriculture... Peut-on pousser plus loin l'art d'utiliser les restes ? Et le vieux papier ? »

« Vous jetez chaque jour des quantités énormes de papier, de vieux journaux, de prospectus, d'enveloppes usagées, de papier d'emballage. Vous les brûlez stupidement. Mais, malheureux ! et l'utilisation militaire ? Les chiffons, aujourd'hui, ne servent plus à la fabrication du papier. Ils importent de s'imposer la plus grande réserve dans la destruction du papier. » Tout est bon, qu'on se le dise dans les bureaux, les ateliers et les cuisines ! »

« A Potsdam, vient de mourir le portier Heinrich Staar, qui fut pendant de longues années le valet de chambre personnel de Guillaume II, l'inoubliable grand-père de Guillaume le dernier. Mais Staar avait été désigné aussi pour le service personnel d'un autre empereur, il y a 45 ans, pendant la captivité de Napoléon III à Wilhelmshohe. »

« Ce sont là des souvenirs historiques que les Allemands font bien de déguster. Ils en connaîtront bientôt d'autres. »

« A la Sorbonne, vient de mourir le portier Heinrich Staar, qui fut pendant de longues années le valet de chambre personnel de Guillaume II, l'inoubliable grand-père de Guillaume le dernier. Mais Staar avait été désigné aussi pour le service personnel d'un autre empereur, il y a 45 ans, pendant la captivité de Napoléon III à Wilhelmshohe. »

« Ce sont là des souvenirs historiques que les Allemands font bien de déguster. Ils en connaîtront bientôt d'autres. »

« A la Sorbonne, vient de mourir le portier Heinrich Staar, qui fut pendant de longues années le valet de chambre personnel de Guillaume II, l'inoubliable grand-père de Guillaume le dernier. Mais Staar avait été désigné aussi pour le service personnel d'un autre empereur, il y a 45 ans, pendant la captivité de Napoléon III à Wilhelmshohe. »

« Ce sont là des souvenirs historiques que les Allemands font bien de déguster. Ils en connaîtront bientôt d'autres. »

« A la Sorbonne, vient de mourir le portier Heinrich Staar, qui fut pendant de longues années le valet de chambre personnel de Guillaume II, l'inoubliable grand-père de Guillaume le dernier. Mais Staar avait été désigné aussi pour le service personnel d'un autre empereur, il y a 45 ans, pendant la captivité de Napoléon III à Wilhelmshohe. »

« Ce sont là des souvenirs historiques que les Allemands font bien de déguster. Ils en connaîtront bientôt d'autres. »

« A la Sorbonne, vient de mourir le portier Heinrich Staar, qui fut pendant de longues années le valet de chambre personnel de Guillaume II, l'inoubliable grand-père de Guillaume le dernier. Mais Staar avait été désigné aussi pour le service personnel d'un autre empereur, il y a 45 ans, pendant la captivité de Napoléon III à Wilhelmshohe. »

« Ce sont là des souvenirs historiques que les Allemands font bien de déguster. Ils en connaîtront bientôt d'autres. »

« A la Sorbonne, vient de mourir le portier Heinrich Staar, qui fut pendant de longues années le valet de chambre personnel de Guillaume II, l'inoubliable grand-père de Guillaume le dernier. Mais Staar avait été désigné aussi pour le service personnel d'un autre empereur, il y a 45 ans, pendant la captivité de Napoléon III à Wilhelmshohe. »

de l'anticléricalisme, vous avone fort ou-

teusement : — Je ne peux demander qu'on se décou-

vre qu'aux heures d'office. Le reste du temps, on fait ce qu'on veut... Et il s'empresse de vous offrir des cartes

postales du tombeau de Richelieu qui, lui aussi, est là, et ne vaut pas sans doute, lui non plus, qu'on se découvre.

De la Renaissance : — Le Cinéma aux Armées... Le Touring Club de France n'avait pas

attendu la proposition, d'ailleurs si opportune et digne d'être suivie d'exécution, de M. le bûtonnier Chenu, pour donner des

cinémas aux armées. Cent appareils — soit un par division — ont été déjà expédiés par ses soins à nos poins, avec cent mille

mètres de films et la manière de s'en servir. Sans doute un aimable éclectisme a-t-il

présidé au choix des différentes bandes et le côté artistique et documentaire n'a-t-il pas été sacrifié au côté amusant. Car si les mésaventures

de Rigadin ne sont point à dédaigner, il est certain que le cinéma peut apporter autre chose à nos soldats. Ce qui leur ferait as-

surément le plus grand plaisir, ce serait de recevoir des nouvelles d'eux-mêmes à eux-mêmes ; pourquoi les zouaves du sec-

teur... ne recevraient-ils pas un Alsace, et pourquoi ceux-ci ne verraient-ils pas sur l'écran leurs camarades chasseurs dans les

tranchées de l'Argonne ? Montrer l'armée à l'armée : telle pourrait être une des utilisations du cinéma : il n'en

serait pas de plus goûtée par nos soldats. Car des camarades vivent leur vie, se

montrant tels qu'ils sont, face à l'ennemi et au repos... ça a tout de même un autre intérêt que Max Linder éternuant dans sa

cuvette ou coiffé d'un panier d'œufs par sa belle-mère.

Singulier Privilège — Depuis la guerre, l'entrée de la crypte de la

basilique de St-Benoît avait été rigoureusement interdite au public. Ainsi en avait fort sage-

ment décidé l'administration des beaux-arts qui jugeait qu'en cas de bombardement par les

Allemands, il serait utile de prendre certaines précautions pour éviter que les sculptures qui surmontent les tombeaux des

illustres personnages qui dorment là leur dernier sommeil, puissent subir des dégâts qui ensem-

blent leur valeur artistique. On a donc décidé, il y a quelque temps, de faire transporter ces statues dans un lieu sûr.

Il y a eu, à ce sujet, une discussion au conseil d'Etat. On sait toutes les discussions auxquelles

a donné lieu le choix des livres de classe. La loi du 25 juillet 1913, art. 48, porte

qu'ils sont choisis conformément aux règlements arrêtés par le conseil supérieur de l'instruction publique. En exécution de

cette prescription, les recteurs ont été chargés du soin d'arrêter la liste, sur la

proposition de deux commissions, l'une nationale, l'autre départementale, formées de membres de l'enseignement, et

de membres de la commune, l'inspecteur est libre d'opter entre les divers ouvrages ins-

crits sur cette liste. Il en résulte que le refus d'un élève de se servir du livre constituerait un man-

quement à la discipline scolaire et que cet élève serait passible d'une des peines pré-

vues par les règlements. Il en résulte également que le ministre ne peut pas modifier la liste définitive-

ment approuvée pour un département par le recteur ni prohiber l'emploi dans une école déterminée d'un livre régulièrement

Le 20 août, à 5 heures du soir, j'allai chercher quelques renseignements à la

gare de Charleroi. Comme je crois l'avoir dit dans mes notes précédentes, la

journée avait été relativement calme. Les officiers français semblaient très

optimistes et ne pas croire à une attaque allemande très prochaine.

A la gare, au contraire, je trouve tout le monde très pessimiste et j'y apprends,

venant de source très sûre, que les 1er et 2e corps de l'armée française sont déjà

engagés contre l'ennemi et que celui de Charleroi, le 3e me dit-on, doit prendre

à son tour l'offensive le lendemain 21 août, dans la journée.

Je désirais vivement aller à Bruxelles pendant qu'il en était encore temps, d'a-

bord pour expédier quelques télégrammes au *Times*, et surtout pour y

prendre de l'argent. J'étais parti de Bruxelles presque sans numéraire. Le

chauffeur du *Times* devait, en venant me rejoindre à Charleroi, m'apporter le

montant d'un chèque que je n'avais pas pu toucher moi-même, vu l'heure tardive

de mon départ de Bruxelles. Je vais trouver le chef de gare.

Un train partira encore ce soir vers 6 heures pour Bruxelles par Braine-le-

Comte. Ce sera probablement le dernier, me dit-il, les communications avec la

capitale pouvant être coupées d'un moment à l'autre. Il m'engage vivement à

partir si je veux réellement gagner Bruxelles. De plus, je puis être de re-

tour à Charleroi le lendemain matin en passant par Mons.

Pendant notre conversation, des trains entiers de locomotives quittent la

gare de Charleroi pour gagner la France par Jeumont.

Me voilà donc parti pour Bruxelles ; je me demande en moi-même si je ne

ferais pas mieux de me rendre tout de suite à Namur, mais que ferai-je là-

bas, presque sans argent, si le siège dure longtemps ? Il me faut à toute

urgence regagner Bruxelles et je reviendrai à Namur dès que la chose sera possible.

Le train est à peu près vide. Beaucoup de gens voudraient partir, mais la plu-

part hésitent à se risquer de nuit sur la ligne, qui passe par endroits tout

près des avant-postes allemands. Nous arrivons à 6 h. 30 à Marchienne ;

là on m'assure qu'aucun Allemand n'est encore entré à Bruxelles. Toutes les

gares qui suivent sont occupées par les soldats français et des mitrailleuses sont

braquées sur les voies.

après avoir dépassé la station de plus de 100 mètres.

Nos wagons, le fourgon de queue en particulier, sont criblés de balles. Mal-

gré le peu de voyageurs, c'est miracle que personne ne soit blessé. Le chef de

train a une heureuse idée en faisant couler les voyageurs sous les banquet-

tes. Seul le chauffeur du train est légè- rement contusionné par un éclat de vitre

provenant du bris-vent de la locomotive cassé par une balle.

Le chef de gare nous annonce que nous allons pouvoir continuer jusqu'à

Bruxelles, la voie étant toujours libre. Nous remontons en voiture, mais pas

tous ; quelques voyageurs refusent d'aller plus loin.

Enfin le train s'ébranle, nous voilà partis ! Il fait nuit maintenant et, par

prudence, les lumières de la locomotive et des wagons ont été éteintes.

On entend toujours, au loin, le canon tonner par intervalles. On sent les

Prussiens tout près. Le train roule toujours. Si tout va bien, nous serons à Bruxelles

vers 10 heures du soir. Nous approchons de Hal lorsque le

train stoppe subitement à environ 500 mètres de la station.

Qu'y a-t-il encore ? Ce qu'il y a ?... Les Allemands occupent la

station de Hal depuis notre départ de Braine-le-Comte. Un homme,

l'aiguilleur, a fait avec sa lanterne le signal de stopper.

Voici le chef de gare de Hall qui ac-

court avec deux ou trois employés. Six cents uhlands sont campés dans la

gare et occupent les voies. Si ce brave homme d'aiguilleur n'avait pas eu l'heureuse

idée de faire signe au mécanicien, nous allions donner en plein dans l'ennemi,

les signaux indiquant tous la voie libre. Quelques voyageurs veulent descendre

pour fuir plus vite. On les en dissuade et, docilement, le train fait machine

en arrière. Nous voilà roulant à reculons jusqu'à Lembeke, où la machine est

reportée en queue, et nous flions bientôt en vitesse sur Braine-le-Comte.

A Braine-le-Comte, nous apprenons que les communications sont coupées

avec Charleroi. L'ennemi occupe Senefte et Marche.

Extrait de *Charleroi*, par Fleury Lamure, correspondant de guerre français du

Times en Belgique. (Bongier-Levrault, éditeurs.)

De 14 heures à minuit — 338^e jour de la guerre. — L'attaque

LES PLANCHES

ECHOS

A l'heure actuelle, les projets sont nombreux dans les théâtres.

A l'Opéra, on prépare une reprise de *La Favorite*, avec Delha.

A la Comédie-Française, on répète *Le Jardinier de Séville* avec de Max dans *Balade*, Georges Grand en comte d'Almaviva

et de Féraldy dans *Bartholo*. A Sarah-Bernhardt, la reprise est proche

de *Chérubin*, de Jean Richempie. A l'Athénée, M. Richemond reprend

en mains la direction qu'il avait confiée à M. Paul Ardot et a déjà fixé son premier

spectacle : *Le Coq en Pâte*, 3 actes de MM. Paul Ardot et Maurice Gerbodon.

Chez Réjane, la directrice se prépare à jouer *Mais n'le promettez* donc pas toute

à elle, de Georges Feytaud. Antoine va jouer chez Mayol, vers le 15

juillet, un sketch d'Yves Mirande, avec Gier comme co-partenaire.

Seul, M. Lugné-Poe n'a pas de projets et ne songe pas au Théâtre de l'Œuvre. Pour l'instant, dans un service secret (est-il si

secret que cela ?), M. Lugné-Poe fait des fiches sur les personnages notoires de la III^e République.

Se documenter-il pour incarner un nouveau *Sherlock-Holmes* ?

Nous relevons dans *Les Spectacles de cette semaine* :

« The New-York Sun nous annonce que M. Daniel Mayer, impresario, va emmener

Mme Simeinel aux Etats-Unis pour y parure sur des scènes de music-halls.

« Le bénéfice de cette « exhibition » serait versé à la Croix-Rouge française. »

Pour une fois, les *Yankees* n'ont pas le sens de l'actualité !

Par décret en date du 12 courant, le ministre de l'instruction publique, sur la

proposition du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a nommé M. Georges Wague

professeur de la classe de pantomime, nouvellement créée au Conservatoire national

de musique. Cette décision sera certainement accueillie

avec joie, car M. Georges Wague a, depuis de longues années, lutté avec succès

pour défendre et réajuster cet art exquis dans lequel il est devenu maître.

Porte Saint-Marlin. — En raison du caractère élevé, de la haute portée morale de l'œuvre

de l'opéra, la direction de la Porte Saint-Marlin a décidé de donner *Anna Karénine* (ainsi qu'elle

l'avait fait jouer *Cyrano de Bergerac*) une matinée supplémentaire le jeudi.

Aujourd'hui dimanche, première matinée d'*Anna Karénine*.

Les représentations d'*Anna Karénine* s'établiront chaque semaine aux jours suivants : mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche.

« Mais très important. — Malgré les difficultés d'une mise en scène très compliquée, particulièrement au 7^e tableau (celui du train) le spectacle est exactement terminé à 11 heures 10 de façon à donner toutes les facilités du Métro et de ses correspondances. »

Scène. — Demain soir à 8 heures 30, 60^e représentation de la *Bohème* au théâtre de l'Œuvre. *La Nuit de Noël*, *Hirt d'ant* avec Mistinguett, Vitory, Grier, Henley, Myrtille, Mary-Max, etc.

Concert Mayol. — Ce soir Madame Bou-Dou-Bou-Houh ! opérette à spectacle, Madeleine Gully, Mansuelle, Bianca de Buzon, etc.

Chez Senga, 25, rue Fontaine. — La semaine prochaine : Jean PÉRIEU, Thérèse CERNAY et SARWELL.

CE SOIR THEATRES COMEDIE-FRANÇAISE, 7 h. 45, *Le Dédale*. OPERA-COMIQUE, 7 h. 30, *Manon*. TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 15, *Josephine vendue par ses sœurs*. PORTE SAINT-MARTIN — *Anna Karénine*, 8 h. mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (4^e manche, matinée à 2 heures), André Megard, Louis Gauthier, Jean Kemm, Mlle Guiraud, Suz. Revinne, Louise Marquet, Jean Duval. Gaité, 8 h. 30, *Nous n'avez rien à déclarer*. Mal. Maurice Hennequin et P. Véber. Théâtre Antoine, 8 h. 30, *La Belle Aventure*. Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., *L'Agillon*. Théâtre Albert 1^{er}, 8 h., *Les Exploits d'une petite française*. La matinée de la ville de Modène, en Norvège, a été détruite par un incendie. Mille habitants sans abri. — La Hollande se propose de refuser la naturalisation aux sujets allemands. — Un norvégien, le *Postværing* option Veumay, a été plusieurs fois de revenir sur son continent sans attendre. Au commissariat, il fallait faire un mauvais parti à M. Martel, secrétaire. — Un rapatriement du général de brigade Anselin, le colonel breveté Destremau est nommé directeur de la cavalerie au ministère de la guerre. — Le 26 janvier, 42, rue Cadet, grande réunion de locataires comprenant les commerçants et industriels patentés. — Tout en restant au Havre, le gouvernement belge fait installer à Paris des bureaux annexes de ses ministères.

Les moines antipatriotes — Milan, 22 janvier. — On mande de Cavour au *Secolo* : « On savait ici que le théologien don Domenico Franchetti, chapelain de Babano, faisait de la propagande hostile à la guerre. Informés de ce fait, le capitaine et le maréchal des logis de Pinogolo se rendirent, après s'être déguisés, à l'un de ses séminaires et purent constater que le prêtre blâmait avec virulence l'action de l'Italie en refusant toute probabilité de victoire à notre armée. Ils l'arrêtèrent et le dénoncèrent aux autorités judiciaires. »

Monachus monacho lupus — Salomique, 22 janvier. — Oubliant qu'ils se trouvent en territoire grec et que par conséquent ils doivent se conformer aux lois du pays, les moines bulgares du Mont-Athos ont attaqué les moines serbes du couvent de « Hivanadonou » dans l'espoir de les déloger. Leur attaque n'ayant pas réussi, les moines bulgares, suivant l'exemple des comitasses, ont incendié en grande partie le couvent serbe. Qu'ils s'entrevoient donc tous !

GAZETTE MILITAIRE — Ainsi que nous l'avions annoncé, le ministre de la guerre a saisi la Chambre d'un projet tendant à l'examen des journaux des classes 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, et des exemptés des classes 1915, 1916 et 1917.

CINEMAS

NOUVEAU CARQUE à 8 h. 30, attractions, Anna

baud, Valéo dans son plongeon diabolique Carrol et Antoni, Benovol le célèbre médium etc. etc.

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALA CE 21, boulevard des Capucines. Tous les jours

de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

STYLI-CINEMA (14, rue de la Douane, Tél. 26-44. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soir, 8 h. 30 à 8 heures. A l'heure de la guerre. Actualités.

OMNIA PATHE (à côté des Variétés). — L'Empreinte (Mistinguett, Miss Hearty). *La main dans le sac* (Rigadin, Alex. Actualités militaires.

TOUS LES SPORTS

ESCRIMABLES AVEUGLES — Vingt et un aveugles suivent le cours d'escrime,

que Georges Dubois vient de fonder à l'annexe des Quinze-Vingts, rue de Reuilly, 99 bis. Les participants à ce cours ont des réponses aux

écoutes et aux questions scripturaires. Dans trois mois, le professeur Dubois nous

l'aitime et nous le croyons, ces aveugles planteront, certains offriront une estimable résistance à des voyants, ils trouveront dans l'escrime, non seulement une élégante distraction, mais le sport et la gymnastique mentale, si chers à des milliers de voyants.

Le professeur Dubois, qui, on le sait, a fouillé patiemment les auteurs anciens, a retrouvé d'utiles principes, qui font concevoir à établir un manuel spécial d'escrime, que notre confrère l'Etat va publier par fragments, avant sa parution en

plaque. A. Bontemps.

Les Petits Monténégrins

Nous recevons de Rome, du délégué général de l'Association nationale des orphelins de la

guerre, qui, comme on le sait était parti pour l'Albanie avec la mission de recueillir les orphelins de la guerre, la dépêche suivante. Notre